DE LA FORET A L'HEVEA : MUTATIONS SPATIALES ET FONCIERES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

Akotto Ulrich Odilon ASSI,
Maître-assistant (géographie),
Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa
akoto8assi@gmail.com

Résumé

Le paysage de la sous-préfecture de Soubré connait une dynamique qui se manifeste par un recul important des formations forestières et une réorganisation du foncier au profit des plantations pérennes, notamment l'hévéa. Cette recherche analyse les mutations spatiales et foncières liées à la transition d'un paysage forestier vers un espace agricole dominé par les cultures de rente. La méthodologie repose sur l'analyse d'images satellitaires Landsat de 1990 et 2023, complétée par des enquêtes de terrain et une revue documentaire. Les traitements ont été réalisés à l'aide des logiciels ENVI Classic 4.7, ArcGIS 10.4, IBM SPSS et Microsoft Excel. L'analyse met en évidence une forte recomposition du paysage agraire : la forêt est passée de 30 182,07 ha (48,99 %) en 1990 à 955,03 ha (1,55 %) en 2023, tandis que les plantations d'hévéa ont progressé de 193,2 %, traduisant une profonde transformation des systèmes fonciers et agricoles.

Mots-clés : *mutations spatiales ; dynamique foncière ; hévéaculture ; sous-préfecture ; Soubré*

Abstract

The landscape of the Soubré subprefecture is undergoing a transformation characterized by a significant decline in forest cover and a reorganization of land use in favor of perennial plantations, particularly rubber trees. This study analyzes the spatial and land-use changes associated with the transition from a forested landscape to an agricultural landscape dominated by cash crops. The methodology is based on the analysis of Landsat satellite images from 1990 and 2023, supplemented by field surveys and a literature review. Data processing was performed using ENVI Classic 4.7, ArcGIS 10.4, IBM SPSS, and Microsoft Excel. The analysis highlights a significant

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO** *Vol 3 N°9 – Octobre 2026*

restructuring of the agricultural landscape: forest area decreased from 30,182.07 ha (48.99%) in 1990 to 955.03 ha (1.55%) in 2023, while rubber plantations increased by 193.2%, reflecting a profound transformation of land tenure and agricultural systems.

Keywords: *spatial changes; land dynamics; rubber cultivation; subprefecture; Soubré*

Introduction

L'essor de l'hévéaculture constitue, depuis les années 1990, l'une des mutations agricoles les plus importantes observées dans les zones forestières d'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, cette filière occupe aujourd'hui le troisième rang des exportations nationales, derrière le cacao et le pétrole. Son développement rapide lui permet progressivement de concurrencer les cultures pérennes traditionnelles dans les régions forestières du pays. L'adoption massive de cette culture est à l'origine de profondes transformations du monde rural, les superficies exploitées par les producteurs villageois dépassant désormais celles des complexes agro-industriels (H. J. C. Diby *et al.*, 2017, p. 91).

Cette progression de l'hévéaculture s'accompagne d'importantes modifications dans l'organisation de l'espace rural et dans l'accès aux ressources foncières. Les plantations d'hévéa occupent aujourd'hui plus de 70 % des terres autrefois consacrées aux cultures vivrières et près de 45 % de l'ensemble de l'espace agricole. Cette dynamique s'explique en grande partie par les difficultés rencontrées dans la cacaoculture, confrontée à la fois aux attaques parasitaires et aux contraintes climatiques. Dans ce contexte, de nombreux producteurs se tournent vers l'hévéa, perçu comme une alternative économique plus sécurisante (J-F. A. Gbodje, 2020, p. 54). À cette situation s'ajoute l'attractivité financière de cette culture, dont les revenus réguliers issus de la saignée renforcent son intérêt auprès des

exploitants agricoles. Cette rentabilité croissante contribue à accroître la valeur économique et sociale de l'hévéa, favorisant ainsi son expansion au détriment d'autres spéculations agricoles (M. S. Akmel, 2018, p. 425).

C'est dans cette situation de reconversion agricole et de recomposition des espaces ruraux que s'inscrit la sous-préfecture de Soubré. Troisième bassin cacaoyer et deuxième zone de production d'hévéa à l'échelle nationale, elle constitue un territoire particulièrement représentatif des mutations spatiales et foncières qui affectent le Sud-Ouest ivoirien depuis plusieurs décennies. Alimentée par d'importants flux migratoires attirés par les disponibilités foncières, l'expansion de l'hévéaculture y a progressivement transformé un espace autrefois dominé par la forêt en un territoire largement occupé par les cultures pérennes. Cette évolution soulève aujourd'hui des enjeux majeurs liés à la gestion du foncier, à l'accès à la terre et à la durabilité des systèmes de production agricole.

Dans cette perspective, le présent article analyse les mutations spatiales et foncières induites par l'expansion de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Soubré. L'étude s'appuie sur une démarche combinant la télédétection, les enquêtes de terrain et les outils cartographiques afin de mieux comprendre les transformations du territoire et leurs implications sur les dynamiques foncières locales.

1. Présentation de la zone d'étude

Située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Soubré est limitée au nord par la sous-préfecture de Liliyo, à l'est par celle d'Okrouyo, au sud par celle de Gnamangui et à l'ouest par celle de Buyo. Soubré, chef-lieu du département, comptait 272 773 habitants en 2021 (RGPH, 2021). Elle est

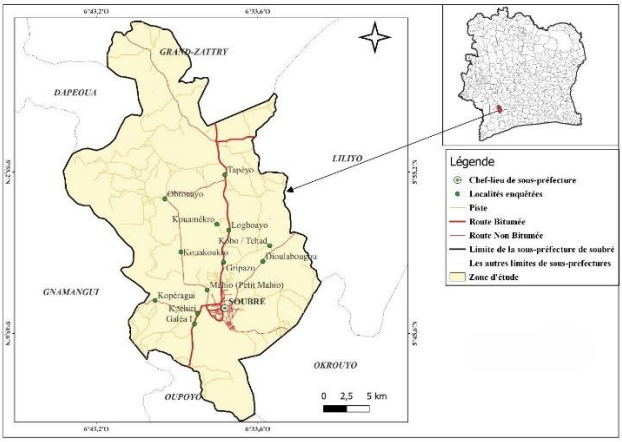
REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

située dans une zone de climat tropical humide favorable aux activités agricoles.

La population est composée principalement des peuples autochtones bété et bakwé, auxquels s'ajoutent de nombreux allochtones venus d'autres régions de la Côte d'Ivoire pour pratiquer l'agriculture. La localité accueille également une importante communauté étrangère, majoritairement installée dans les zones rurales.

L'économie de la sous-préfecture repose essentiellement sur l'agriculture. La culture du cacao y occupe une place prépondérante, faisant de Soubré l'un des principaux bassins de production cacaoyère du pays. La culture du café y est également pratiquée. Depuis quelques années, d'autres cultures de rente, notamment l'hévéa et le palmier à huile, connaissent un développement croissant. La carte 1 présente la localisation de la zone d'étude.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : BNETD, 2016 Réalisation : ASSI Akotto Ulrich Odilon, 2025

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

2. Matériels et méthodes

2. 1. Données et matériels

Les données mobilisées dans le cadre de cette étude sont constituées d'images satellitaires Landsat, de données vectorielles et de données statistiques. Les images Landsat (Landsat 4 de 1990 et Landsat 8 de 2023) ont servi à analyser l'évolution de l'occupation du sol dans la Sous-préfecture de Soubré.

Les données vectorielles comprennent les limites administratives et le réseau routier. Elles ont permis de délimiter avec précision la zone d'étude et de faciliter la localisation des différents éléments spatiaux. Les données statistiques, quant à elles, proviennent des résultats issus du traitement des images satellitaires ainsi que des enquêtes de terrain.

Le traitement et l'analyse des images ont été réalisés à l'aide du logiciel ENVI Classic 4.7, qui a permis l'extraction et la classification des différentes unités d'occupation du sol. Le logiciel ArcGIS 10.4 a été utilisé pour les opérations cartographiques, notamment la réalisation et la mise en forme des cartes produites dans cette étude. Les données statistiques ont été traitées avec le logiciel IBM SPSS et représentées sous forme de graphiques avec Excel 2013, tandis que la rédaction et la mise en forme du document ont été effectuées à l'aide de Word 2013. Le logiciel OSMtracker nous a servi de GPS mobile afin de faire des levées de terrain. Le logiciel Kobocollect a été indispensable pour insérer un questionnaire numérique.

2. 2. Méthodes et traitement des images satellitaires

La classification de l'occupation du sol a été réalisée à partir d'une classification supervisée par la méthode du maximum de vraisemblance (Maximum Likelihood). Cette méthode repose

sur l'hypothèse selon laquelle la distribution des pixels de chaque classe suit une loi normale. Chaque classe est ainsi caractérisée par une fonction de densité de probabilité permettant d'estimer la probabilité d'appartenance de chaque pixel à une classe donnée. Le pixel est ensuite affecté à la classe pour laquelle cette probabilité est la plus élevée. Cette procédure a été mise en œuvre à l'aide de la commande Classification > Supervised > Maximum Likelihood.

L'évaluation de la qualité de la classification a été effectuée à partir de la matrice de confusion, de la précision globale et du coefficient Kappa. La précision globale correspond au rapport entre le nombre de pixels correctement classés et le nombre total de pixels de référence. Quant au coefficient Kappa, il mesure le degré de concordance entre les résultats de la classification et les données de référence en tenant compte des accords obtenus par hasard.

Les résultats obtenus témoignent d'une excellente qualité de classification. En effet, sur un total de 2 600 pixels de référence, 2 587 ont été correctement classés, soit une précision globale de 99,73 %, largement supérieure au seuil de validité fixé à 90 %. Le coefficient Kappa obtenu est de 0,99, traduisant une concordance quasi parfaite entre les classes identifiées et les données de référence. Ces résultats attestent ainsi de la fiabilité de la classification réalisée et de la qualité des cartes d'occupation du sol produites.

Afin d'évaluer l'ampleur des changements intervenus dans l'occupation du sol entre 1990 et 2023, le taux d'évolution a été calculé pour chacune des classes d'occupation du sol. Cet indicateur permet de mesurer l'importance relative des gains ou des pertes enregistrés entre deux dates d'observation. Ce taux d'évolution constitue un outil statistique couramment utilisé

dans l'analyse des dynamiques spatiales pour apprécier les transformations d'un phénomène dans le temps. Il est obtenu à partir de la formule suivante :

$$T\ E = ((V\ F - V\ I)/\ V\ I) \times 100$$

T E : Taux d'Evolution exprimé en pourcentage
V F : Valeur Finale du phénomène observé
V I : Valeur Initiale phénomène observé

2. 3. Méthodes et traitement des données d'enquêtes de terrain

La collecte des données de terrain a été réalisée à l'aide d'un questionnaire inséré dans l'application mobile Kobocollect et administré aux planteurs et aux opérateurs économiques de la sous-préfecture de Soubré. Un GPS a servi au relevé des coordonnées géographiques des sites observés lors des enquêtes de terrain. Ces outils ont permis de recueillir les informations nécessaires à l'analyse des dynamiques agricoles et à la spatialisation du phénomène étudié.

La technique d'échantillonnage retenue est le choix raisonné. Cette méthode a permis de sélectionner les villages et les enquêtés en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs de la recherche. La sous-préfecture de Soubré compte quarante-huit (48) villages. Parmi ceux-ci, douze (12) villages ont été retenus en tenant compte de leur localisation le long des principaux axes routiers de la localité, notamment les axes Soubré–Yabayo, Soubré–Léssery, Soubré–Obrouayo et Soubré–Gnamangui. Sur chaque axe, trois villages ont été sélectionnés selon leur éloignement de la ville de Soubré : un village proche, un village intermédiaire et un village éloigné.

Les enquêtes ont été réalisées auprès des planteurs et des opérateurs économiques exerçant dans le secteur agricole. Le choix des enquêtés a été effectué en fonction de leur implication

dans les activités agricoles et de leur disponibilité à participer à l'enquête. Cette démarche a permis de recueillir des informations auprès d'acteurs directement concernés par les transformations du système agricole local. La répartition des personnes enquêtées est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des populations agricoles enquêtées dans la Sous-préfecture de Soubré

Localités	Nombre de personnes enquêtées
Dioulabougou	20
Galea	15
Gripazo	16
Koda-tchad	19
Koperagui	20
Kouakoukro	20
Kouamekro	15
Kpehiri	15
Logboayo	19
Mayo 1	15
Obrouayo	20
Tapeyo	11
Total	**205**

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le tableau 1 présente la répartition des 205 ménages agricoles enquêtés dans les douze villages retenus pour la recherche. L'effectif des enquêtés varie d'une localité à une autre, avec un minimum de 11 personnes à Tapéyo et un maximum de 20 personnes à Dioulabougou, Koperagui, Kouakoukro et Obrouayo. Les villages de Koda-Tchad et Logboayo comptent chacun 19 enquêtés, tandis que Gripazo enregistre 16 personnes interrogées. Les localités de Galéa, Kouamékro, Kpéhiri et Mayo 1 regroupent chacune 15 enquêtés.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

La répartition des enquêtés est relativement homogène entre les différentes localités. Cette distribution permet de prendre en compte la diversité des réalités agricoles observées dans les villages étudiés et d'obtenir des informations représentatives des dynamiques à l'œuvre dans la sous-préfecture de Soubré. Les légères variations observées entre les effectifs sont liées à la disponibilité des personnes rencontrées lors des enquêtes de terrain.

3. Résultats

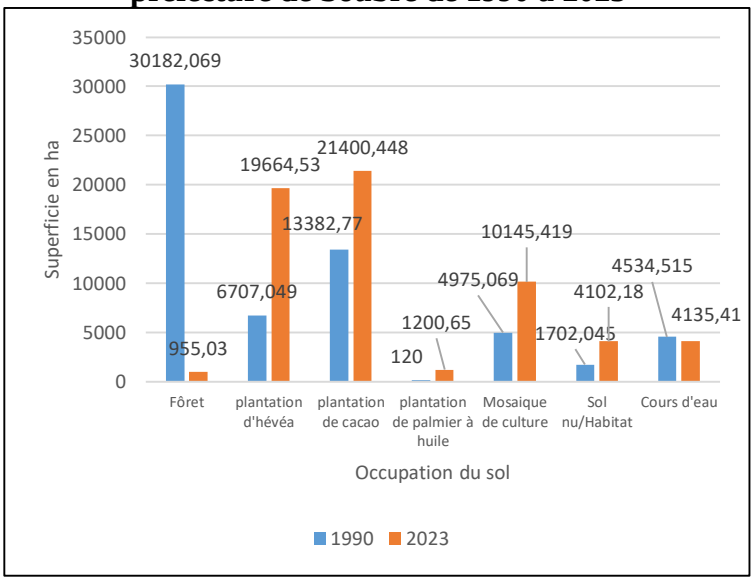
3. 1. Mutations de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré

L'évolution de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré traduit les profondes mutations spatiales induites par l'expansion des cultures de rente. L'analyse des différentes classes d'occupation du sol permet de mettre en évidence les processus de déforestation et la structuration actuelle de l'espace agricole.

3. 1. 1. Reconfiguration du paysage agraire : une déforestation au profit des cultures pérennes

La sous-préfecture de Soubré a connu au cours des dernières décennies d'importantes transformations de son paysage agraire sous l'effet de l'expansion des cultures de rente. Cette dynamique s'est traduite par une modification progressive des modes d'occupation du sol, marquée par la réduction des espaces forestiers et l'extension des plantations pérennes comme présenté sur la figure 1.

Figure 1 : Dynamique de l'occupation du sol de la Sous-préfecture de Soubré de 1990 à 2023



Sources : Résultats de la classification des images Landsat 4, 1990 et Landsat 8, 2023

L'analyse de la figure 1 permet de voir qu'entre 1990 et 2023, l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré a connu des transformations considérables, marquées par un recul massif du couvert forestier au profit des cultures de rente.

En 1990, la forêt couvrait 30 182,07 ha, soit 48,99 % du territoire. En 2023, elle n'occupe plus que 955,03 ha, représentant 1,55 % de la superficie totale. Cette perte de 29 227,04 ha, correspondant à une régression de 96,84 %, traduit une quasi-disparition du couvert forestier en l'espace d'une génération.

Ce recul forestier a profité directement aux cultures de rente. Les plantations de cacao, qui couvraient 13 382,77 ha en

1990 (21,72 %), atteignent 21 400,45 ha en 2023, soit 34,74 % du territoire, avec un gain net de 8 017,68 ha. Les plantations d'hévéa enregistrent quant à elles la progression la plus importante de la période. En effet, leur superficie passe de 6 707,05 ha en 1990 à 19 664,53 ha en 2023, soit une croissance de 193,2 %, passant de 10,89 % à 31,92 % de l'occupation du sol. En trois décennies, l'hévéaculture s'est établie comme la deuxième culture de rente de la sous-préfecture, avec une part territoriale proche de celle du cacao.

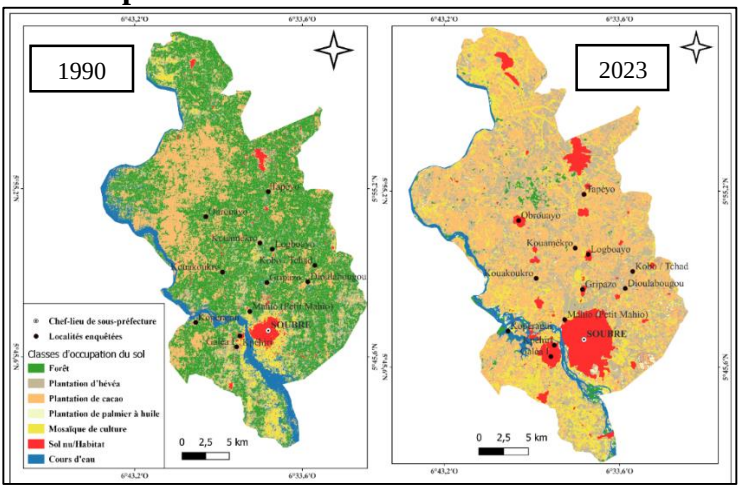
Le palmier à huile, bien que marginal en superficie, affiche la plus forte progression relative avec une multiplication par dix de ses surfaces, passant de 120 ha à 1 200,65 ha entre 1990 et 2023. Son poids reste limité (1,95 % en 2023), mais son émergence signale une diversification progressive du système productif local. De même, les mosaïques de cultures et jachères ont doublé, passant de 4 975,07 ha à 10 145,42 ha (+103,9 %), témoignant d'une occupation de plus en plus dense des terres disponibles et d'une intensification des pratiques agricoles.

L'extension des sols nus et habitats, de 1 702,05 ha à 4 102,18 ha (+141 %), confirme par ailleurs le renforcement de l'emprise humaine sur le territoire, sous l'effet conjugué de la croissance démographique et du développement des infrastructures. Seuls les cours d'eau présentent une stabilité relative, avec une légère contraction de 4 534,52 ha à 4 135,41 ha (-8,8 %), qui contraste avec les bouleversements observés sur l'ensemble des autres composantes du paysage.

Les plantations de cacao et d'hévéa qui couvraient ensemble 32,61 % du territoire en 1990 en occupent en 2023, plus de 66%, soit les deux tiers de la Sous-préfecture. Ce renversement de la structure paysagère illustre le rôle déterminant de l'agriculture de rente, et singulièrement de

l'hévéaculture, dans la recomposition de l'occupation du sol à Soubré au cours des trois dernières décennies. La carte 2 permet de mieux apprécier cette dynamique de l'occupation.

Carte 2 : **Evolution de l'occupation du sol de la Sous-préfecture de Soubré de 1990 à 2023**



Sources : Landsat 4, 1990 et Landsat 8, 2023 Réalisation : ASSI Akotto Ulrich Odilon, 2025

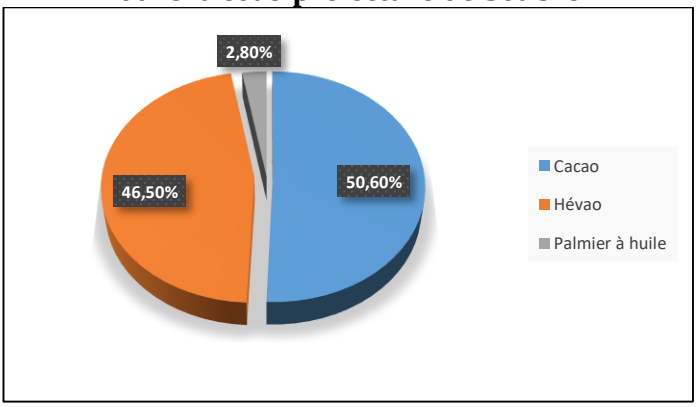
La lecture des cartes d'occupation du sol de 1990 et de 2023 montre une profonde recomposition spatiale de la sous-préfecture de Soubré. En 1990, le territoire était majoritairement occupé par des formations forestières qui s'étendaient sur une grande partie de l'espace, particulièrement dans les secteurs nord et sur les marges de la zone d'étude. En 2023, cette configuration a considérablement évolué avec le recul marqué du couvert forestier au profit des plantations pérennes, notamment l'hévéa et le cacao, qui occupent désormais la majeure partie des terres exploitées. Par ailleurs, les espaces bâtis et les sols nus ont connu une extension notable autour de la ville de Soubré et des principales localités environnantes, témoignant du renforcement

des activités humaines et de l'accroissement de l'occupation de l'espace. Dans ce contexte de forte transformation paysagère, le réseau hydrographique apparaît comme l'un des rares éléments ayant conservé une relative stabilité, continuant à structurer un territoire fortement marqué par les activités agricoles et les aménagements humains.

3. 1. 2. Paysage agricole bipolaire consolidé : co-dominance du cacao et de l'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré

L'organisation actuelle de l'espace cultivé dans la sous-préfecture de Soubré est marquée par une forte concentration des superficies agricoles autour de deux cultures pérennes majeures que sont le cacao et l'hévéa. La figure 2 présente la répartition des principales spéculations agricoles et permet d'apprécier le poids respectif de chacune d'elles dans la structure productive locale.

Figure 2 : Répartition des superficies des cultures pérennes dans la sous-préfecture de Soubré



Sources : Résultats de la classification de Landsat 8, 2023 et Enquêtes de terrain, 2025

La répartition des cultures pérennes confirme la prédominance du cacao avec 50,60 % des superficies cultivées, suivi de l'hévéa

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

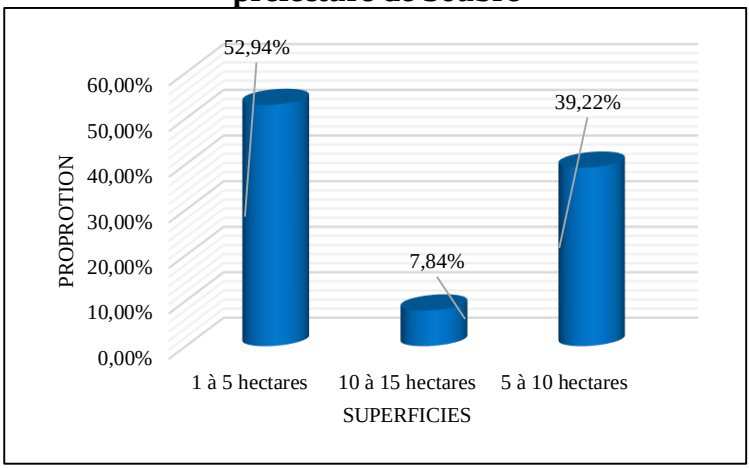
avec 46,50 %, tandis que le palmier à huile ne représente que 2,80 % comme mentionné sur la figure 2. L'écart de quatre points entre les deux premières spéculations reste faible et témoigne d'une structure agricole fortement bipolaire. La légère avance du cacao s'explique par l'ancrage historique de cette culture dans l'économie locale. Cette tradition agricole, transmise de génération en génération, a consolidé une spécialisation territoriale autour du cacao.

La part de l'hévéa, qui atteint 46,50 % des superficies, traduit une recomposition progressive mais avancée du système productif local. Cette évolution reflète une stratégie de diversification adoptée par les exploitants face aux risques phytosanitaires, aux aléas climatiques et aux fluctuations des cours mondiaux. Le palmier à huile, avec 2,80 %, demeure marginal mais signale l'amorce d'une troisième filière. Ensemble, cacao et hévéa concentrent 97,10 % des superficies en cultures pérennes, confirmant la structure résolument bipolaire du paysage agricole de la sous-préfecture de Soubré.

3.2. Structure foncière des exploitations d'hévéa : un modèle paysan semi-intensif dans la sous-préfecture de Soubré

La baisse de rentabilité des cultures de café et de cacao à partir des années 1990 a favorisé une réorientation progressive des stratégies productives des exploitants agricoles de la sous-préfecture de Soubré. Dans ce contexte, l'hévéaculture s'est progressivement imposée comme une alternative économique, entraînant une extension des superficies mises en culture selon les capacités foncières et financières des producteurs. La figure 3 présente la répartition des exploitations d'hévéa selon leur taille dans la sous-préfecture de Soubré.

Figure 3 : Superficie des exploitations d'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré



Source : Enquêtes de terrain, 2025

La figure 3 illustre une structure foncière dominée par les exploitations de petite taille. Les parcelles comprises entre 1 et 5 hectares regroupent 52,94 % des planteurs et constituent la classe modale de l'échantillon. Les exploitations de taille intermédiaire, comprises entre 5 et 10 hectares, représentent 39,22 % des enquêtés. Les grandes exploitations, supérieures à 10 hectares, restent marginales avec 7,84 % des cas.

Cette distribution traduit un modèle d'exploitation de type semi-intensif, caractéristique des systèmes agricoles paysans en Côte d'Ivoire. Elle renvoie à des arbitrages opérés par les ménages entre disponibilité foncière, capacités techniques et contraintes financières, dans un contexte où l'hévéaculture s'inscrit dans un cycle productif long. En effet, une fois entrée en phase d'exploitation, la culture de l'hévéa assure des revenus relativement stables et durables sur plusieurs décennies, conférant aux plantations le statut de capital productif et patrimonial.

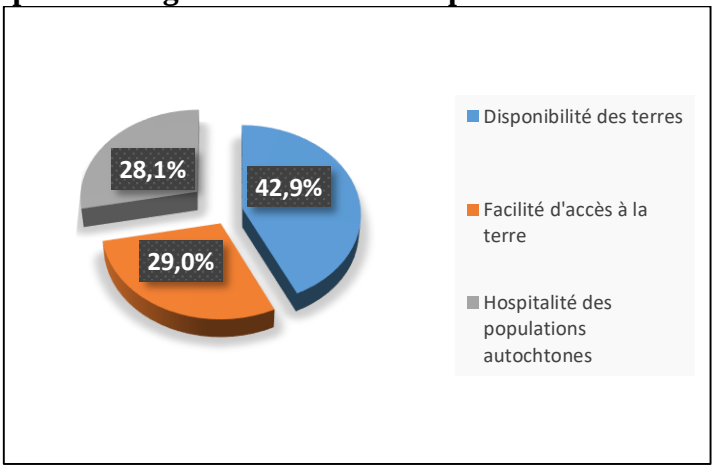
Dans cette perspective, l'accumulation progressive de la terre s'effectue sans rupture majeure avec les logiques agraires traditionnelles. Elle contribue ainsi à la consolidation du modèle villageois comme forme dominante de développement de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Soubré.

3. 3. Déterminants de la dynamique foncière de l'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré

3. 3. 1. Rente foncière, moteur des migrations agraires vers la Sous-préfecture de Soubré

Le peuplement de la sous-préfecture de Soubré est le produit de vagues migratoires successives dont les motivations sont étroitement articulées autour de la ressource foncière. Les choix d'installation des populations allochtones, qu'elles soient d'origine nationale ou étrangère, ont été orientés par trois facteurs principaux que la figure 4 permet de hiérarchiser.

Figure 4 : Principaux facteurs de migrations agraires des populations agricoles vers la Sous-préfecture de Soubré



Source : Enquêtes de terrain, 2025

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

La disponibilité des terres cultivables constitue le facteur d'attraction le plus déterminant avec 42,9 %. Au moment des premières vagues d'installation vers l'Ouest ivoirien, la sous-préfecture de Soubré disposait encore de vastes étendues forestières inexploitées, propices aux cultures pérennes. Cette abondance foncière relative contrastait avec la saturation des terres agricoles observée dans les régions de départ, notamment dans le Centre et l'Est du pays, poussant de nombreux planteurs à se tourner vers ce nouveau front pionnier.

La facilité d'accès à la terre arrive en deuxième position avec 29 %. Elle traduit la souplesse des arrangements fonciers coutumiers qui ont prévalu dans la sous-préfecture comme le métayage, la location de parcelles et les cessions entre familles autochtones et migrants ont constitué autant de modalités d'accès facilitant l'installation et l'ancrage durable des nouveaux arrivants.

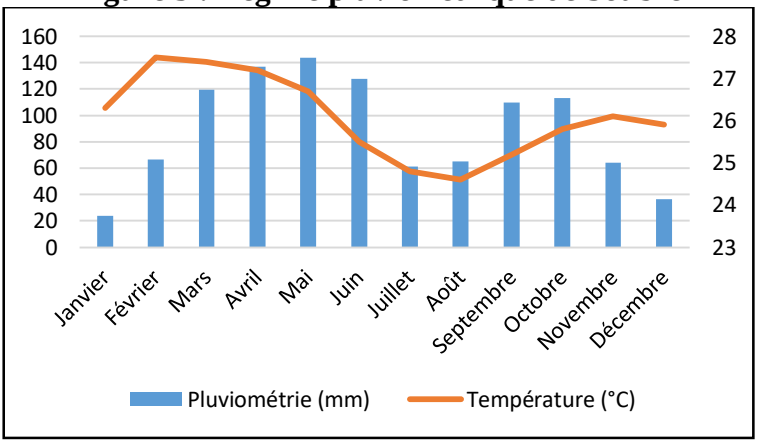
L'hospitalité des populations autochtones, principalement issues des groupes Bété, complète ce triptyque avec 28 % des principaux facteurs. Au-delà de la simple tolérance culturelle, cette disposition favorable s'est traduite par une coopération économique entre communautés, réduisant les tensions sociales inhérentes aux zones d'immigration agricole intense et facilitant l'intégration des migrants dans le tissu productif local.

3. 3. 2. Un régime agroclimatique défavorable à la replantation du binôme café-cacao : facteur structurel de la reconversion vers l'hévéa

Les conditions climatiques de la sous-préfecture de Soubré constituent un facteur structurel expliquant le délaissement progressif du binôme café-cacao au profit de l'hévéaculture (Figure 5).

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

Figure 5 : Régime pluviométrique de Soubré



Source : SODEXAM, 2025

L'analyse du régime pluviométrique figure 5 met en évidence une pluviométrie annuelle cumulée de 1 068,4 mm, insuffisante et surtout mal distribuée sur l'année.

Deux séquences sèches pénalisantes se dégagent. La première correspond à la petite saison sèche de juillet-août, avec des précipitations n'excédant pas 61,3 et 64,9 mm respectivement. La seconde, plus critique, s'étend de novembre à février avec des cumuls mensuels de 64, 37, 24 et 66,7 mm, soit quatre mois consécutifs en déficit hydrique marqué. Même durant la grande saison des pluies, les hauteurs pluviométriques plafonnent à 143,9 mm en mai, sans jamais atteindre le seuil de 150 à 180 mm par mois généralement requis pour garantir une réserve hydrique suffisante lors de la phase juvénile des plantules.

À cette contrainte pluviométrique s'ajoute un effet de couplage chaleur-sécheresse. La moyenne thermique annuelle de 26,1 °C demeure dans l'optimum physiologique du cacaoyer et du caféier robusta, mais la pointe thermique de février-mars,

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

atteignant 27,4 à 27,5 °C, coïncide précisément avec la période de faibles précipitations. Ce déficit hydrique climatique génère un stress hydrique particulièrement préjudiciable aux jeunes plants non encore ombragés, réduisant la fenêtre d'implantation viable aux seuls mois de mars à juin.

Ces contraintes climatiques entraînent des coûts techniques plus élevés et davantage de travail, ce qui rend la replantation du café et du cacao risquée pour les ménages agricoles disposant de peu de moyens. Dans ce contexte, le passage à l'hévéaculture apparaît comme une option plus adaptée. L'hévéa n'est pas totalement à l'abri du manque d'eau, mais une fois bien installé, il résiste mieux et offre des revenus plus intéressants. C'est ce qui explique son choix comme alternative dans les conditions agricoles de Soubré.

4. Discussion

4.1. Mutation de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré

L'analyse de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré met en évidence une forte régression du couvert forestier entre 1990 et 2023. Celui-ci est passé de 48,99 % à 1,55 %, soit une perte nette de 29 227,04 ha en un peu plus de trois décennies. Cette évolution traduit l'ampleur des transformations environnementales qui ont affecté cet espace au cours des dernières décennies.

Ce résultat confirme les observations de T. A. Ouattara *et al.* (2021, p. 91) qui montrent que plus de la moitié du couvert forestier ivoirien, soit 57 %, a disparu entre 1990 et 2015. Selon ces auteurs, cette régression est principalement liée à l'extension des cultures de rente, notamment le cacao, l'hévéa et le palmier à huile. Le taux de déforestation de 4,95 % par an qu'ils mettent

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO *Vol 3 N°9 – Octobre 2026*

en évidence montre que la conversion des espaces forestiers en plantations agricoles constitue une dynamique structurelle à l'échelle nationale. Cette situation rejoint également les analyses de F. Ruf (2012, p. 104), qui souligne que la pression migratoire contribue à l'épuisement progressif des ressources forestières. Pour cet auteur, la forêt tropicale laisse progressivement place à des jachères dégradées puis à des cultures pérennes. Les observations réalisées dans la sous-préfecture de Soubré confirment cette dynamique puisque l'espace autrefois dominé par la forêt est aujourd'hui largement occupé par les plantations agricoles, notamment celles d'hévéa.

La répartition actuelle des cultures montre d'ailleurs une quasi-parité entre le cacao (50,60 %) et l'hévéa (46,50 %). Cette configuration témoigne d'une profonde recomposition du système productif local. Les résultats obtenus rejoignent ici les conclusions de F. Ruf (2012, p. 103), selon lesquelles l'essor de l'hévéaculture au sein de l'agriculture familiale ivoirienne s'est accéléré à partir des années 1990 sous l'effet du retrait de l'État, de l'augmentation des prix du caoutchouc et de la régularité des revenus générés par la saignée. Ces différents facteurs semblent avoir joué un rôle déterminant dans la progression rapide de l'hévéa à Soubré.

Cette interprétation est renforcée par les travaux de S. Y. Coulibaly *et al.* (2021, p. 42), qui montrent que les cadres urbains et les investisseurs citadins ont également participé à la diffusion de cette culture. Ainsi, l'expansion de l'hévéa observée dans la sous-préfecture de Soubré ne résulte pas uniquement des stratégies des producteurs ruraux, mais s'inscrit dans une dynamique plus large qui a concerné l'ensemble des zones forestières ivoiriennes.

4.2. Structure foncière des exploitations d'hévéa : un modèle paysan semi-intensif dans la sous-préfecture de Soubré

La prédominance des parcelles de 1 à 5 ha (52,94 %) met en évidence le poids des petites exploitations dans le développement de l'hévéaculture à Soubré. Cette structure foncière révèle que l'expansion de cette culture repose essentiellement sur les exploitations familiales plutôt que sur les grandes plantations.

Ce constat confirme les analyses de F. Ruf (2012, p. 103), qui précise que l'agriculture familiale a constitué le principal moteur de la diffusion de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Selon cet auteur, les investissements réalisés par les cadres urbains n'ont pris de l'ampleur qu'à partir des années 2000. Cette réalité est également mise en évidence par S. Y. Coulibaly *et al.* (2021, p. 42), qui soulignent que l'arrivée des citadins dans l'hévéaculture a certes renforcé la dynamique d'expansion de cette culture, mais sans remettre en cause le rôle central des petits exploitants. Les résultats obtenus confirment donc que le développement de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Soubré repose principalement sur un modèle paysan semi-intensif.

4.3. Déterminants de la dynamique foncière de l'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré

Les facteurs d'attractivité identifiés dans la zone d'étude permettent de mieux comprendre cette dynamique. La disponibilité des terres (42,9 %), la facilité d'accès au foncier (29 %) et l'hospitalité des populations autochtones (28,1 %) apparaissent comme les principaux éléments ayant favorisé l'installation des producteurs.

Ces résultats rejoignent les travaux de J-P. Chauveau (2016, p. 21) sur le système de tutorat foncier. Selon cet auteur,

l'accès à la terre pour les migrants repose sur des relations de réciprocité établies avec les propriétaires autochtones. Cette interprétation est également soutenue par J-P. Chauveau (2000, p. 94), qui montre que les populations autochtones des régions forestières ivoiriennes facilitaient l'installation des nouveaux arrivants à travers des accords durables fondés sur la confiance mutuelle. Les résultats obtenus à Soubré confirment la persistance de ce mécanisme puisque les facteurs liés aux relations avec les autochtones représentent plus de la moitié des réponses recueillies.

Les contraintes agroclimatiques observées dans la sous-préfecture de Soubré apparaissent comme un facteur important dans les choix de reconversion agricole opérés par les producteurs. La pluviométrie annuelle de 1 068,4 mm, associée à un déficit hydrique marqué entre novembre et février, limite les conditions favorables à certaines cultures pérennes, notamment lors des opérations de replantation. Cette situation confirme les analyses de F. Ruf (2012, p. 105), qui montre que la pression démographique et la dégradation progressive de l'environnement forestier réduisent les possibilités de renouvellement du système cacaoyer traditionnel. Selon cet auteur, les difficultés rencontrées dans la replantation du cacao conduisent progressivement les producteurs à rechercher des alternatives plus rentables, parmi lesquelles l'hévéa occupe une place centrale. Cette interprétation est renforcée par les travaux de Y. T. Brou *et al.* (2005, pp. 533-540), qui mettent en évidence les effets de la baisse des précipitations observée en Côte d'Ivoire depuis les années 1970. Ces auteurs montrent que cette évolution climatique a profondément modifié les systèmes agricoles des régions forestières en provoquant une baisse de la productivité et une perturbation des calendriers culturaux. Les difficultés de replantation observées à Soubré s'inscrivent donc

dans un contexte plus général de variabilité climatique affectant l'ensemble du sud forestier ivoirien.

Toutefois, les résultats obtenus invitent à nuancer l'idée selon laquelle l'hévéa constituerait une solution totalement adaptée aux contraintes climatiques de la zone. En effet, A. Benoist et A. Leconte (2020, p. 13) rappellent que l'hévéa exige lui aussi des conditions pluviométriques relativement favorables, avec un minimum recommandé de 1 100 mm de pluie par an. Or, la pluviométrie enregistrée dans la sous-préfecture de Soubré demeure légèrement inférieure à ce seuil.

Conclusion

La dynamique foncière observée dans la sous-préfecture de Soubré révèle une profonde transformation du paysage rural sous l'effet de l'expansion des cultures de rente. Entre 1990 et 2023, le recul du couvert forestier s'est accompagné d'une extension des plantations de cacao et surtout d'hévéa, ainsi que des espaces cultivés et bâtis. L'organisation de l'espace agricole est aujourd'hui dominée par ces deux cultures, tandis que l'hévéa s'impose progressivement comme une alternative économique majeure. La prédominance des petites et moyennes exploitations confirme le caractère essentiellement paysan de cette dynamique.

Cette recomposition de l'espace agricole résulte de l'abondance foncière qui caractérisait autrefois la région, de la facilité d'accès à la terre, des mouvements migratoires et des contraintes agroclimatiques qui favorisent l'essor de l'hévéaculture. Ainsi, les mutations observées traduisent une réorganisation durable des systèmes de production et de l'occupation du sol sous l'influence conjointe des facteurs fonciers, migratoires et environnementaux. Dans ce contexte, la

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES – CCA CONGO *Vol 3 N°9 – Octobre 2026*

question de la durabilité des ressources foncières et forestières apparaît comme un enjeu majeur pour l'avenir agricole de la sous-préfecture de Soubré.

Références bibliographiques

AKMEL Meless Simon, 2018, « Enjeux socio-économiques de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire en pays Odjukru dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) », *Tropicultura*, vol. 36, n° 2, pp. 425-434.

BENOIST Anthony, LECONTE Antoine, 2020, *Filière Hévéa en Côte d'Ivoire : Analyse fonctionnelle et diagnostic agronomique*, Rapport d'étude CIRAD, réalisé pour le FIRCA et l'APROMAC, Montpellier, 48 p.

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, 2015, « Les facteurs du développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire de 1994 à 2012 », *European Scientific Journal*, vol. 11, n° 17, pp. 202-219.

BROU Yao Télesphore, AKINDES Francis, BIGOT Sylvain, 2005, « La variabilité climatique en Côte d'Ivoire : entre perceptions sociales et réponses agricoles », *in Cahiers Agricultures*, vol. 14, n° 6, novembre-décembre, pp. 533-540.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique Africaine*, n° 78, pp. 94-125.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2016, « Jeu foncier, institutions d'accès à la terre et usage de la ressource. Une étude de cas dans le Centre-Ouest ivoirien », in *Les Cahiers du Pôle Foncier*, n° 15, 2016, 48 p.

COULIBALY Sidiki Youssouf, N'TCHUVI Tanoh Yves-Cyrille, GNAMBA Gnahoubi Nathanaël Abraham, 2021, « Impact socio-économique de la contribution des citadins au développement de l'hévéaculture dans la sous-préfecture d'Aboudé-Mandeké – département d'Agboville », *International*

Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI), vol. 10, n° 2, série III, pp. 41-53.

DIBY Houphouët Jean Claude, KOFFI Simplice Yao, ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, 2017, « Impacts environnementaux de l'hévéaculture dans le département d'Aboisso, Sud-Est de la Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, vol. 13, n° 29, p. 91.

GBODJE Jean-François Aristide, 2020, « Expansion de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire dans le département de Lakota (Sud-Ouest ivoirien) », *Revue EGSM*, pp. 53-67.

OUATTARA Tiodionwa Abdoulaye, KOUAMÉ Fernand, ZO-BI Casimir, VAUDRY Romuald, GRINAND Clovis, 2021, « Changements d'occupation et d'usage des terres entre 2016 et 2019 dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire : impact des cultures de rente sur la forêt », *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 347, pp. 91-106.

RUF François, 2012, « L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social », *Économie Rurale*, n° 330-331, juillet-septembre, pp. 103-124.